



FICHE DE POSTE	
Intitulé du poste	Chef(fe) de projet Petites Villes de Demain
Filière/Catégorie/Grade	Filière administrative – cat. A attaché territorial
Affectation/Position hiérarchique	Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais Placé sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe (DGA) en charge de la stratégie territoriale
Contexte	
La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais et les communes de Bourbon-l'Archambault et de Le Montet ont porté une candidature conjointe au programme Petites Villes de Demain. Les deux communes lauréates jouent un rôle structurant pour le territoire communautaire. Géographiquement située au Nord du département de l'Allier dans un triangle entre les trois villes principales que sont Montluçon, Moulins et Vichy, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais bénéficie d'une situation centrale sur le plan national. Deux bourgs-centres structurent le territoire communautaire : la ville de Bourbon l'Archambault, station thermale de 2 559 habitants et les communes de Le Montet-Tronget (respectivement 467 et 897 habitants). Bien qu'ayant des spécificités, les deux communes lauréates font face à des enjeux de revitalisation communs : vacance de logements, déprise démographique et vieillissement de la population, perte de dynamisme économique, présence de friches immobilières importantes en cœur de bourg qui n'appartiennent pas aux communes, ... Elles font également face à des évolutions du contexte qui devront être prises en compte dans le cadre de la définition du projet de revitalisation : la transformation de la RCEA en A79, dont un échangeur se trouve à proximité immédiate de Le Montet, mais aussi l'impact de la crise sanitaire sur l'activité thermale, essentielle pour Bourbon-l'Archambault. Travaillant au sein de la Communauté de Communes, le(a) chef(fe) de projet aura pour mission d'accompagner les équipes municipales dans la définition du projet de revitalisation, en veillant à assurer la cohérence d'ensemble, à contribuer au maillage territorial et à prendre en compte des dynamiques intercommunales.	
Missions du poste	
Sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe (DGA) en charge de la stratégie territoriale, le(la) chef(fe) de projet aura pour missions : - Piloter et animer l'élaboration du projet des deux communes lauréates et en définir sa programmation ; - Programmer et coordonner les actions et les opérations de revitalisation des deux communes lauréates ; - Assurer la coordination et veiller à la cohérence entre les projets et les actions menées à l'échelle des communes lauréates et celles menées à l'échelle intercommunale. Le temps de travail du chef de projet sera réparti comme suit : 40% Le Montet, 60% Bourbon-l'Archambault, avec une possibilité d'ajustement en fonction de l'état d'avancement et des besoins des projets de chaque commune.	
Actions et tâches principales du poste	
Piloter et animer l'élaboration du projet des deux communes lauréates et en définir sa programmation : - Recenser les documents stratégiques, les bilans des études déjà réalisées, des bilans des politiques publiques et actions engagées auparavant ; - Définir les besoins en ingénierie (études, expertises...) et leurs échelles d'intervention sur les diverses thématiques permettant d'établir un diagnostic territorial multi-approches ; - Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ; - Rédiger le plan d'actions opérationnel et sa déclinaison en fiche actions ; - Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinés à être contractualisés (projet de territoire, convention ORT, convention-cadre, ...). Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnelles : - Gérer les marchés publics pour le choix des prestataires (rédaction des cahiers des charges, analyse des offres, suivi des marchés) ;	



- Assurer la gestion opérationnelle du projet en coordonnant les actions ;
- Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;
- Assurer un suivi et évaluation du projet ;
- Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions global ;

Organiser le pilotage et l'animation du projet avec l'ensemble des partenaires

- Identifier et alerter des difficultés rencontrées et proposer des solutions pour y remédier ;
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ;
- Intégrer les actions de communication auprès des habitants/usagers et partenaires locaux ;
- Participer aux réseaux en lien avec les dispositifs " ORT " et " Petites Villes de demain ".

Le chef de projet veillera à s'adapter aux spécificités de chacune des communes lauréates, toute en préservant la cohérence du déploiement du programme PVD dans une logique de complémentarité et de maillage territorial.

Relations hiérarchiques	Directrice Générale Adjointe en charge de la stratégie territoriale
Relations fonctionnement interne	- Elus municipaux référents de Bourbon-l'Archambault et Le Montet - Elus communautaires délégués - Agents de la collectivité
Relations fonctionnement externe	- Habitants - Associations, entreprises - Représentants partenaires institutionnels et professionnels
Profil	
Formation en aménagement du territoire, développement local, développement rural : Bac+5 ou Bac+3 avec expériences sérieuses. Connaissance du fonctionnement des réseaux institutionnels et des collectivités locales. Connaissance du cadre réglementaire, des acteurs et des politiques en matière d'habitat, d'urbanisme, d'aménagement et de développement commercial.	
Savoirs faire/Savoir être	
Connaissance des démarches participatives et capacité à fédérer et à mobiliser un réseau d'acteurs professionnels et institutionnels. Capacité à travailler en équipe et avec de nombreux partenaires. Force de proposition, aisance relationnelle. Qualités rédactionnelles et de synthèse. Autonomie, esprit d'initiative, sens de l'organisation, rigueur, disponibilité et capacité d'adaptation. Bonne maîtrise de l'outil informatique, dont des outils cartographiques en open source. Titulaire permis B.	
Conditions	
Recrutement sur un contrat de projet d'une durée de 18 mois, renouvelable dans la limite de 6 ans (Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique). Poste basé à Bourbon-l'Archambault et Le Montet. Réunions en soirée et en weekends. Déplacements à prévoir. 35 heures par semaine annualisées. Prise de poste : dès que possible	

Envoyer le CV et la LM à contact@ccbb.fr avant le 21 juin 2021